

Master en génie analytique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE GA410 Anglais			
Ancien Code	TEGA1M10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIGM1100		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne COSIJN (cosijna@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage a pour objectif d'amener les étudiants à posséder un bagage grammatical et lexical relatif à la vie en entreprise et en anglais technique, en particulier dans le domaine de spécialisation, notamment par le biais de projets multidisciplinaires communs à des cours de matière et d'anglais.

Les quatre compétences langagières seront entraînées, l'accent sera mis sur la capacité des étudiants à exercer et améliorer leur aptitude à communiquer.

Certains thèmes relatifs au monde du travail seront abordés en préparation au test international TOEIC Listening & reading qui est organisé en Master 2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer, collaborer au sein d'une organisation en vue de la faire évoluer, dans le respect des propriétés intellectuelles et de confidentialité**

- 1.1 Produire une communication orale structurée et efficace et argumenter ses propos en français et en anglais
- 1.2 Produire ou compléter une communication écrite : rapport scientifique, cahier des charges, log book, procédure, note technique, en français et en anglais
- 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome dans le respect du travail de l'équipe**

- 2.1 Organiser son temps dans le respect des délais

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage "Anglais" de Master 1 en alternance, l'étudiant devra être capable :

- d'appliquer correctement les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise.
- d'utiliser un vocabulaire professionnel et technique.
- de présenter oralement (avec un support visuel), dans un anglais fluide et précis, des projets (également réalisés dans le cadre de cours de matière). La prononciation, la grammaire, la syntaxe, le vocabulaire spécifique, la fluidité et la communication (attitude, gestuelle, conception et exploitation de supports) doivent

contribuer à une compréhension aisée du message.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEGA1M10A Anglais

30 h / 2 C

Contenu

Vocabulaire à orientation technique
Recherche bibliographique
Compétences liées à la communication
Réalisation d'un poster et de supports visuels
Synthèse et vulgarisation d'un sujet technique
Gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail

Démarches d'apprentissage

Le niveau de tous les étudiants des masters en alternance sera évalué en début d'année. En fonction de celui-ci, les étudiants seront répartis en groupe A et B pendant les 6 cours suivants. Par la suite, tous les étudiants rejoindront leur groupe d'orientation (Gestion de production ou Génie analytique).

Séquences d'apprentissage en ligne et en classe avec théorie, exercices et pratique
Lien avec la formation
Activités d'expression orale, avec accent sur la communication (notamment dans le cadre de projets multidisciplinaires)
Exercices en classe et travail régulier en classe et en autonomie, participation active de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évolution par niveaux au début du cours
Échéances claires pour une progression harmonieuse dans le cours
Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté
Conseils et exercices supplémentaires pour les étudiants en difficulté
Possibilité de poser des questions à tout moment

Sources et références

Voir références dans les notes de cours
Articles et vidéos à connotation technique
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire au TOEIC avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010.
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008.
Englisch Hilfe. (n.d.). https://www.englisch-hilfen.de/en/exercises_list/alle_grammar.htm.
Tutoriels en ligne
Duolingo
Wallangues
Anglais facile.com

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diverses ressources centralisées sur la plateforme ConnectED :

- Notes de cours
- Séquences d'apprentissage créées en ligne
- Articles de presse et vidéos à caractère scientifique et général

4. Modalités d'évaluation

Principe

En juin, la note finale est obtenue en calculant la moyenne arithmétique pondérée :
 $(0.20 \times \text{note Ec}) + (0.20 \times \text{note T}) + (0.20 \times \text{note I}) + (0.4 \times \text{note PM})$

Evaluation continue (6 premiers cours) 20%

T : présentation d'un poster en lien avec le stage réalisé par l'étudiant : 20 %

I : interrogation écrite : 20 %

PM : projets multidisciplinaires : 40 %

L'implication et la participation au cours font partie de l'évaluation continue.

Le cours d'anglais est structuré sur une méthode d'apprentissage basée sur la préparation des séances de cours et une implication constante en classe, pour entraîner les différentes compétences.

Afin que chaque étudiant puisse mettre à profit les différentes activités (périodes de discussion, apprentissage en groupe et dirigé par l'enseignant), la présence au cours, de même que la qualité de l'implication et la persévérance de l'étudiant, font partie intégrante de l'évaluation continue.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Au Q3, la note finale est obtenue en calculant la moyenne arithmétique pondérée :
 $(0.20 \times \text{note Ec}) + (0.20 \times \text{note T}) + (0.20 \times \text{note I}) + (0.4 \times \text{note PM})$

Les parties en échec doivent être représentées, à l'exception de l'évaluation continue 20% (non récupérable); la note Ec sera dès lors reportée au Q3 même si celle-ci est en échec.

I: interrogation écrite : 20%

T : travail (présentation d'un poster) : 20%

PM: projets multidisciplinaires : 40%

En cas d'échec des deux présentations multidisciplinaires, une seule des présentations (définie par les enseignants) sera à représenter pour 40% de la note finale.

La participation à toutes les parties de l'évaluation et la réalisation de tous les travaux est obligatoire.

Le calcul de l'évaluation continue se fera sur la qualité et la régularité du travail fourni tout au long de l'année, ainsi que sur la progression de l'étudiant. Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement. L'évaluation continue consistera en la prise en compte d'une sélection de ce travail journalier. Les travaux d'évaluation continue doivent être remis aux échéances fixées et ne sont pas rattrapables ultérieurement.

Projets : notamment dans le cadre de collaborations multidisciplinaires entre le cours d'anglais et des cours de matière (récupérable selon modalités spécifiques au Q3).

L'évaluation se fera en présentiel de préférence, mais pourra basculer en mode distanciel selon les circonstances. L'évaluation écrite sera remplacée par une évaluation orale en cas de distanciel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	voir principe	Evc + Int +	100	Evc	20

			Prj			
Période d'évaluation					Prj + Trv + Exe	80

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas de non participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours d'anglais **lors d'une année antérieure** sera évalué des façons suivantes selon les résultats obtenus en anglais pour les présentations multidisciplinaires :

- s'il a validé antérieurement les deux projets de présentations multidisciplinaires, l'étudiant sera évalué de la façon suivante : travail (présentation du poster à présenter en classe en même temps que les autres étudiants) : 50 % , interrogation écrite (50%). Hormis la pondération, la matière et les modalités d'évaluation seront celles de l'année en cours.

-s'il a validé antérieurement un projet de présentation multidisciplinaire, l'étudiant sera évalué de la façon suivante : travail (présentation du poster à présenter en classe en même temps que les autres étudiants) : 20 % , présentation multidisciplinaire **non validée** une année antérieure : 30%, interrogation écrite : 50 % Hormis la pondération, la matière et les modalités d'évaluation seront celles de l'année en cours.

-s'il n'a validé aucun des projets de présentations multidisciplinaires, l'étudiant sera évalué de la façon suivante : travail (présentation du poster à présenter en classe en même temps que les autres étudiants) : 20%, présentations multidisciplinaires : 30% (15% chacune), interrogation écrite : 50%. Hormis la pondération, la matière et les modalités d'évaluation seront celles de l'année en cours.

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est néanmoins disponible pour des éclaircissements en français si besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).